L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. P. WEISSE & Co. Rue de Chartres No 73, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 7 JANVIER 1861.

G. P. WEISSE, E. DUVERGER, N. DUFOUR, S. HARRY } EDITEURS-PROPRIETAIRES

Nouvelle-Orléans, LUNDI MATIN, 7 JANVIER.

☞ Voir la seconde page, pour :

LE FEUILLETON.
LE BULLETIN COMMERCIAL,
LE MARCHE AUX BESTIAUX,
LE MOUVEMENT DU PORT,
LE DEPART DES STEAMERS ET BATEAUX.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par E. Roger & Co, à 10 heures, dans leurs salles d'encan, rue Vieille Levée, Nos 45 et 47—Marchandises sèches sus-désignées.

Par E. S. Sykes, à 11 heures, sur la Levée, entre les rues Poydras et Lafayette - farine.

Par le shériff—A 10 1/2 heures, rue de la Vieille Levée entre Ste Anne et Madison, le fonds d'un café—même heure, au No 87, rue du Canal, entre Chartres et Dorleans—le fonds, l'installation et le bonne volonté d'un magasin de bijoux, &c.

Les Elections.

Les électeurs ont aujourd'hui un devoir grave à remplir, celui de nommer des délégués à la Convention d'Etat qui s'assemble le 23 janvier à Baton-Rouge. L'abstention dans une pareille question serait plus qu'une faute, ce serait un abandon de la cause commune. Les représentants de la Nouvelle Orléans doivent aller à Baton-Rouge avec un vote imposant, qui donne plus d'autorité à leurs paroles et à leurs actes. Quelle que soit l'opinion qui domine dans la Convention, cette assemblée sera appelée à prendre des résolutions d'une haute importance. D'ici au 23 janvier, en effet, les événements vont se précipiter et la situation à cette époque sera peut être plus critique encore qu'elle ne l'est aujourd'hui. Une nouvelle Convention pourra devenir nécessaire. Il faut donc que la Nouvelle Orléans soit représentée dans cette assemblée par des délégués qui aient la confiance de la population tout entière. Ce n'est pas en allant y faire un bon dîner.

On connait les différences qui séparent les deux partis en présence et nous croyons inutile de les rappeler encore une fois. Entre les candidatures rivales, les électeurs ont à choisir suivant leur conscience en n'ayant en vue ni les anciennes distinctions de parti, ni les sympathies personnelles, mais uniquement l'intérêt général et le bien public. Dans le choix de ces délégués ils ne sauraient trop se prémunir contre les excitations de leurs propres passions politiques et contre les influences qu'on chercherà à exercer sur leur esprit par les fausses nouvelles, les dépêches fabriquées et tous les petits moyens électoraux destinés à tromper leur bonne foi.

Les opinions nous ont paru, jusqu'à ce jour, très divisées, et des deux côtés nous connaissons un grand nombre de citoyens respectables. Il en est de même dans les paroisses où nous voyons les candidats faire des professions de foi fermes et conservatrices. Dans les circonstances solennelles dans lesquelles le pays se trouve placé, nous aimons voir la lutte se concentrer jusqu'au bout le caractère de calme et de dignité que comporte la situation, et nous avons la confiance que la grande masse de nos concitoyens en comprendront la nécessité. C'est avec regret que nous avons vu un journal de cette ville chercher à exciter les passions et proposer de ces petits moyens qui sont au-dessous de la grandeur de l'acte que le peuple de la Louisiane est appelé à accomplir.

Il peut y avoir certaines ambitions intéressées au triomphe de telle ou telle doctrine, et par suite il se produira peut-être quelques petites manœuvres pour assurer le succès de l'un ou de l'autre parti. C'est au bon sens des électeurs à discerner ces tentatives d'influence et d'intimidation, et à les désapprouver par ne consulter que leur propre raison. Le pouvoir qu'ils vont déléguer peut aller jusqu'à la désorganiser, à altérer les institutions dont jouit le pays, à la engager la Louisiane dans une voie périlleuse et qui conduit à l'inconnu. Que chacun pèse donc bien la valeur de son vote, qu'il choisisse en pleine connaissance de cause les hommes auxquels il confiera la mission grave de prononcer sur le sort de la Louisiane, et qu'il soit bien sûr que ces hommes sont à la hauteur des responsabilités de leur mandat.

☞ On trouvera à la 2de page l'annonce indiquant les lieux où l'on doit aller voter.

SITUATION DU TRESOR DE LA LOUISIANE.—L'auditeur de l'Etat a adressé à l'*Advocate* de Baton Rouge le tableau suivant sur la situation du trésor au 31 décembre :

Balance en caisse au 1er janvier 1860.....	$1,300,325,70
Recettes pour l'année finissant au 31 décembre.....	2,369,307,44
Dépense pendant l'année.....	$3,669,633,14 2,226,168,53
Balance au calnet 31 décembre 1860.....	$1,331,462,61

Cette balance est divisée comme suit :

Fonds généraux.....	$228,599,39
Fonds courant des écoles.....	176 647,70
Fonds de taxe des améliorations intérieures	112,849,68
Fonds des améliorations intérieures.....	141,760,36
Fonds des levées et du drainage.....	862,949,70
Fonds des routes et ponts.....	13,913,70
Fonds des écoles publiques.....	15,875,63
Fonds de reserve des écoles publiques.....	173 693,04
Fonds de rente de la dette d'Etat.....	6,911,96
Fonds du séminaire (rentes de terres).....	536,31
Fonds du séminaire (rentes bâtisses).....	8,229,00
Total.....	$1,331,462,61

VALEUR DE PROPRIETES FONCIERES.—Samedi dernier, M. J. B Walton, encanteur, a vendu un grand nombre de propriétés dépendant de la succession de John D. Fink, et les prix qu'elles ont atteint indiquent que, malgré la dureté des temps, la propriété immobilière dans notre ville est loin d'être dépréciée. Quatre lots, rue Tchoupitoulas, ont donné en moyenne $1900 chacun. Un lot avec magasin en briques a atteint le chiffre de $7900. Des propriétés situées dans différentes parties du premier district dans des quartiers où l'on n'a commencé à bâtir que depuis peu ont commandé des prix presque égaux à ceux qu'on obtient dans les temps les plus prospères. Le total des ventes de la journée s'est élevé à $172,912.

THEATRE DE L'OPERA.—Ce soir, pour la vingt-deuxième représentation de Mlle Patti, on donnera le *Trovatore*, où la jeune cantatrice a obtenu un si brillant succès mercredi dernier. Une cantate patriotique en l'honneur du 8 janvier 1815, dont la musique est de M. Eugène Prevost et les paroles de M. Albert Parez, sera chantée demain par M. Mitchell, ses élèves et les chœurs. Cette cantate est intitulée l'*Orléanaise* et est dédiée à la Légion.

MAISON LUCAS & MASSON.— La haute position qu'a prise cette maison dans le commerce des marchandises sèches, malgré la date récente de sa fondation, la recommande d'une manière toute particulière aux sympathies du public et au patronage des dames. On est sûr d'y trouver en tout temps des nouveautés d'un goût exquis et des modes d'une suprême élégance. Les articles choisis avec soin par un des associés dans les premières fabriques d'Europe et du Nord ont reçu l'assentiment de qualité supérieure. Nous ajouterons que la M. Lucas & Masson viennent encore d'opérer une très forte réduction dans leurs prix, déjà si modiques, afin d'accroître le chiffre de leur vente et d'écouler promptement leur stock d'hiver qu'ils devront remplacer d'ici à quelques semaines par un assortiment de printemps.

Il sera difficile aux dames, nous le savons, de résister au double attrait de la beauté des marchandises qui leur sont offertes et du bon marché auquel elles-ci sont cotées. Malgré la crise il faut bien acheter, mais on cherche naturellement à réduire ses dépenses. Or, ici on achète, sauf au magasin de M. Lucas & Masson, coin Royale et Conti, on est sûr d'avoir beaucoup pour peu d'argent. Qu'on s'y rende donc sans perte de temps.

CONFECTIONS ET BONNETERIE.—L'établissement de Le W. Lyon, encoignure St Charles et Commune, ne voit pas l'activité de ses ventes se ralentir grâce au bon marché de ses articles d'habillements qui se recommandent par l'élégance de la coupe et la qualité des étoffes. Il y en a pour toutes les tailles et pour tous les goûts.

RESTAURANT D'EDWARD.—Nous recommandons particulièrement aux gourmets le restaurant d'Edward, rue de l'Union, No 15, près de la rue Carondelet. La cuisine y est supérieure, la cave bonne et le service bien fait, par des garçons polis et prévenants. C'est un établissement de premier ordre, dans une rue tranquille au centre des affaires et à proximité des théâtres. Les cabinets particuliers au premier et au second étages sont richement décorés, on peut s'en assurer en allant y faire un bon dîner.

D LOPEZ.—Nous croyons devoir signaler aux friands consommateurs une exquise nouveauté qui paraît pour la première fois à la Nouvelle Orléans. Ce sont des marrons glacés M D. Lopez, 85 rue de Chartres, coin Conti, en a seul le dépôt. Il vient de recevoir plusieurs caisses de ces marrons avec lesquels nous n'avons pas encore pu, tout le monde voudra faire connaissance.

ARRESTATION.—Une arrestation a été opérée la semaine dernière, à St-Jean-Baptiste, dans des circonstances assez extraordinaires. Mercredi, 26 décembre, le nommé Peytreau abordait, entre dix et onze heures du matin, un nègre en face de l'habitation de Mme Zénon Rasson. La patrouille passait en ce moment. Un officier du détachement, probablement le capitaine, a entendu du chef de patrouille, M. Valentin Mayer, ce tous allaient bien dans la paroisse. Après cette demande peu usitée, deux individus furent mis en arrêt, sous inculpation. Le chef de patrouille leur adressa quelques questions et on ne put obtenir d'eux aucune réponse satisfaisante. Il rapporte le capitaine, sans vraisemblance ; le blanc avait repris la large. Il ne fait aucunité avec ses hommes à la poursuite des deux inconnus, les retrouva sans en face de l'habitation Mayr, et les conduisit à la geôle. Le lendemain matin, on fait, et, vu l'état de vagabondage et de suspicion des deux étrangers, l'Hon. Léo Elder les condamna à une détention de trois mois, durant lesquels ils seront logés, nourris et vêtus à leurs frais, sur leur compte. Ces mesures de prudence, expliquées par les circonstances actuelles, ne doivent pas, nous le croyons, être considérées comme étant en contrarie le pouvoir que punit une police vigilante et protectrice.

Dépêches Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

Nouvelles importantes de Mexico.

Décroute complète du général Miramon

Occupation de la capitale par les libéraux.

FIN PROBABLE DE LA GUERRE.

Passe Sud-Ouest, 6 janv.—Un navire anglais chargé pour Veracruz et venant de Vera-Cruz, a touché ici aujourd'hui. Il a apporté les nouvelles suivantes qui sont d'une extrême importance.

Le général Miramon et son armée ont été mis en déroute complète le 22 décembre, par les forces constitutionnelles. Le jour de Noël, les libéraux occupaient entièrement la capitale. Le président Juarez a été appelé et devait quitter Vera Cruz le 3 courant pour Mexico. Comme le pays tout entier est en pouvoir des constitutionnels, on pense généralement que la guerre civile est terminée.

Aux dernières nouvelles, la ville de Mexico était dans une parfaite tranquillité.

Washington, 5 janv.— Les membres de la partie Ouest de la Virginie recommandent la convocation d'une convention d'Etat par un message de résolutions contre la coercion. Les sénateurs et un représentant approuvent cette mesure.

Le bruit du départ du sloop de guerre Brooklyn pour Charleston est démenti officiellement.

M. Curry, de l'Alabama, est regardé chez lui, d'où il doit partir la semaine prochaine. Les membres des Etats qui se proposent de se séparer se préparent à partir prochainement.

Au sénat des Etats-Unis les résolutions de M. Mason pour demander au secrétaire de la guerre une copie des ordres adressés aux officiers commandant les forts de la Caroline du relatif à l'envoi de steamers au secours de la Virginie, ont été adoptées sans débat. Le bill du Pacifique a été pris et discuté mais rien n'a été résolu.

Quelques uns des représentants des Etats frontières à esclaves disaient hier que les propositions de ces états se contenteraient de l'admission du Nouveau Mexique et de l'amendement à la constitution de M. Seward contre l'intervention dans la question de l'esclavage dans les Etats. Les républicains noirs refusent positivement de prendre part à ces arrangements.

Le sénat l'amendement de M. Polk au bill du chemin de fer du Pacifique, pour faire partir le chemin de l'embouchure de la rivière Kansas a été passé par 35 voix contre 23. Après le passage de cet amendement, le sénat s'est ajourné à lundi.

Cincinnati, 5 janvier.— Une dépêche spéciale adressée de Washington au *Commercial* dit que le comité compromis nommé par les Etats frontières s'est mis d'accord sur un compromis M. Sherman, en acquiescant à cela, a renouvelé son assurance d'un arrangement final des difficultés actuelles.

Caroline du Sud.

Charleston, 5 janvier.— Le président de la convention de la Caroline du Sud a reçu une dépêche télégraphique du maire de la Nlle Orléans, portant que cette ville est entièrement à Charleston et l'appuiera si les circonstances le requièrent.

M. Longstreet, président du collège de la Caroline du Sud, implore le peuple pour qu'il laisse le premier coup de feu venir de l'ennemi.

Les affaires ont repris un plus calme. Le fort Sumter n'a pas été assiégé. Le major Anderson a reçu la visite de son frère, et une conférence a été tenue en présence de trois Carolinien.

La convention s'est ajournée ce matin jusqu'à ce qu'elle soit rappelée par le président. Elle a nommé des délégués à un congrès qui serait composé des représentants des Etats séparés.

Nouvelles et rumeurs.

Washington, 5 janvier.—Il est certain maintenant qu'il ne sera pas envoyé au Sud d'autres forces avant que le fort Sumter ne soit attaqué. Le Président va exposer ses vues dans un message spécial au Congrès, accompagné de la correspondance récente avec les commissaires de la Caroline.

La nomination de McIntyre comme collecteur du port de Charleston est l'objet de l'opposition de toute la démocratie du Sud dans la Chambre et dans le Sénat. On la regarde comme un moyen pour le gouvernement fédéral de défier les autorités de l'Etat.

Cabinet de Lincoln.

Les amis de M. Lincoln et, parmi eux, le sénateur Baker, de l'Oregon, disent que sa politique sera Jacksonienne.

Le sénateur Seward, de New York, a reçu et accepté la nomination de secrétaire d'Etat du cabinet de Lincoln. L'honorable Edward Bates, du Missouri, est nommé avocat général. Le bruit de la nomination du sénateur Cameron comme secrétaire de la guerre est prématuré. Un dit que la offert au gouverneur Blaise, de l'Ohio, le poste de secrétaire du trésor.

Pittsburg, 5 janvier.—M. McClure a été invité à se rendre à Springfield pour conférer avec M. Lincoln. M. Duff Green, qui l'invite, dit que le Président arrangera les difficultés d'une façon satisfaisante.

Manifestations.

Philadelphie, 5 janv.—Le meeting des citoyens pour délibérer sur l'état de l'Union s'est assemblé de nouveau aujourd'hui. Le résultat sur la question n'a pas présenté de rapport. Les délégations des trois du Nord ont la liberté personnelle et approuvant les résolutions Crittenden ont été rejetées à l'unanimité.

Cincinnati, 5 janvier.—Le meeting de l'association des travailleurs, hier soir, était nombreux. Il a passé des résolutions portant que l'Union doit être préservée et que de sob maintien dépend la paix et la sécurité.

Boston, 5 janvier.—Les messages annuels des gouverneurs du Maine et du Massachusetts sont fortement en faveur de l'Union. Ils reconnaissent la constitutionalité des lois sur la liberté personnelle, et le premier dit que le Maine n'est pas contente sous ce rapport.

Wheeling, Virginie, 5 janvier.—Cent coups de canon ont été tirés aujourd'hui en l'honneur du major Anderson et de sa troupe.

Départ de steamers.

New York, 5 janvier.—Le steamer of the West de la ligne de la Havane et de Charleston, a fait hier du charbon avec une célérité inaccoutumée. On a ridiculisé dans les bureaux de la compagnie le bruit qu'il allait porter des troupes à Charleston.

Le Fulton est parti pour le Havre via South ampton avec $1,700,000 en espèces. Le City of Manchester est parti pour Liverpool via Queenstown.

CHRONIQUE LOCALE.

Canards.—La journée de samedi a été fé conde en *canards*. Il y en a eu pour tous les goûts. Personne ne s'en est étonné et personne ne s'en étonnera. La Nlle-Orléans est, depuis une semaine la ville par excellence des nouvelles extraordinaires.

On a fait courir, entre autres bruits, qu'un corps de troupes nombreux allait s'emparer des Casernes ; que Gordon, le célèbre voleur, avait mort de ses blessures ; enfin, qu'il avait été reçu du Fork Pike une dépêche annonçant qu'une flottille de chaloupes avait attaqué le redoutable Sabotpool du Pontchartrain, que la garnison en avait été faite prisonnière tout entière, qu'on avait même pour mettre le feu aux canons et que le commandant avait déclaré qu'il ferait sauter la poudrière lorsque la résistance deviendrait impossible. Que diront les amateurs de canards si on apprend que toute la garnison, dans la personne de l'aimable major Bosworth, passait fort agréablement ses temps dans la métropole du Sud.

Suicide.—M. Henry Webster Smith, encaisseur, de la maison Montgomery et Smith, s'est suicidé dans la nuit de samedi à dimanche. Cette triste nouvelle a jeté le deuil parmi ses nombreux amis.

M. Smith était un homme entreprenant et de beaucoup d'expérience, mais la crise financière à laquelle les hommes d'affaires les plus habitués ont été exposés, paraît être pour lui la source d'embarras et d'inquiétudes qui ont fini par le pousser à un acte de désespoir. Il emprunta, un ami, il y a un an, plusieurs milliers de piastres qu'il devait lui rendre samedi matin et il savait que cet ami avait absolument besoin de cette somme pour faire face à pour même à une obligation pressante. Dans des circonstan ce ordinaires il eut été facile à M. Smith de se procurer cette somme, il lui eut suffisamment d'avoir mis dans l'impossibilité de payer ce qu'il considérait comme une dette d'honneur envers un homme qui n'avait exigé de lui aucune garantie.

Samedi, à onze heure et demie, M. Smith se rendit auprès de son ami et lui dit qu'il aurait l'argent à une heure ; à-dessus il le quitta et tenta probablement un dernier effort pour se procurer la somme. A partir de ce moment on ne le revit plus. Il n'est pour habitude de se tenir l'après-midi au bureau pour régler avec les dreyers et acquitter les petits comptes courants. Son absence inquiéta des craintes à soit accordé, M. R. Montgomery s'enfuit aussitôt chez M. Smith et lui demanda si celui-ci avait payé la somme. Apprenant qu'il ne l'avait pas fait et connaissant la délicatesse et l'honneur de son associé, M. Montgomery n'eut presque pas de doute—M. Smith, pensa-t-il, s'est suicidé. Il parcourut d'abord toutes les chambres de l'étage où est la maison à ses bureaux et ne le découvrant pas, il se retira avec l'intention d'aller aux renseignements le dimanche et M. Smith ne revenait pas au magasin dans l'intervalle.

Hier matin, à huit heures, M. Montgomery parcourut encore tout l'édifice et lorsqu'il ouvrit la porte d'une chambre située au quatrième étage, il trouva le corps de M. Smith à la vue du cadavre de M. Smith qui s'était coupé la gorge. Le malheureux était assis sur une chaise, les bras tendus et la tête appuyée sur son épaule. Le rasoir dont il s'était servi était tombé de sa main droite. Le corps était encore chaud.

M. Smith a tenté l'enquête, puis le cadavre a été déposé dans un cercueil et transporté dans la rue Bacchus, No 832. Les funérailles auront lieu ce matin, à dix heures.

M. Smith est né dans l'Etat du Massachusetts et avait trente-cinq ans. Il habitait la Nlle-Orléans depuis une dizaine d'années.

Vente de terrains.—M. J. B. Walton, encanteur de la ville, a vendu, samedi matin, les propriétés légués par M. John D. Fink pour l'établissement d'un Asile destiné à recevoir les veuves et les orphelins. Les terrains ont rapporté des prix qui, vu la crise financière actuelle, étonnent tout le monde. Les conditions étaient un quart comptant et le reste à un, deux et trois ans de crédit.

Voici les détails :

Cinq terrains situés dans le Premier District, dans l'îlot compris entre les rues Tchoupitoulas, Peters, The Nlle Orléans—No 1, @1900 ; No 2, @1900 : No 3, @1925, No 4, @1925 ; No 5, @1900.

Dix terrains situés dans le Premier District, dans l'îlot compris entre les rues Fulton, Peters, Lafayette et Girod—No 1, @3600 ; No 2, @3775; No 3, @3750 ; No 4, @3800 ; No 5, @3800 ; No 6, @3800 ; No 7, @3800 ; No 8, @3850 ; No 9, @3700 ; No 10, @3800 ; No 11, @3800 ; No 12, @3800 ; No 13, @3800 ; No 14, @3800, No 15, @3800.

Dix-sept terrains situés dans le Premier District, dans l'îlot compris entre les rues Liberty, Franklin, Lafayette et Girod—No 1, @1800 ; No 2, @1800 ; No 3, @1800 ; No 4, @1875 ; No 5, @1900 ; No 6, @1875 ; No 7, @1900 ; No 8, @1900 ; No 9, @1900 ; No 10, @1900 ; No 11, @1900 ; No 12, @1900 ; No 13, @1875 ; No 14, @1875 ; No 15, @1900 ; No 16, @1875 ; No 17, @1875.

Quatre terrains situés dans le Premier District, dans l'îlot compris entre les rues Lafayette, Poydras, Lafayette, Franklin et Basin—No 1, @4,800 ; No 2, @4,800 ; No 3, @4,800 ; No 4, @3,800 ; No 5, @3,800 ; No 6, @3,700 ; No 7, @3,700 ; No 8, @3,700 ; No 9, @3,700 ; No 10, @7,800 ; No 11, @1,175 ; No 12, @1,200.

Un terrain situé dans le Premier District, dans l'îlot compris entre les rues Lafayette, Poydras, Basin et Franklin—@700.

Neuf terrains situés dans le Premier District, dans l'îlot compris entre les rues Perdido, Poydras, Howard et Liberty—No 1, @2,700 ; No 2, @365 ; No 3, @380 ; No 4, @380 ; No 5, @1,500 ; No 6, @1,500 ; No 7, @1,150 ; No 8, @2,350 ; No 9, @1,900.

Quarante-huit terrains situés à Jefferson City—@44 par terrain.

Les rentes des biens de la succession Fink Adone rapporte @183,927.

Six terrains situés dans la paroisse Jefferson, dans l'îlot compris entre les rues Laurel, Cadiz, Jersey et Villa—@320 par terrain.

L'esclave Paulin, âgé de 34 ans, a rapporté @1,050.

Cinq terrains situés dans le Quatrième District—@325 chacun.

Source de revenus.—Le recorder Blache a versé dans la caisse municipale, pour le mois de décembre 1860, huit cent trente-cinq piastres, dont sept cent-cinquante pour les amendes et quatre vingt-deux pour les *fees*.

GARDES D'ORLEANS.—Voir l'annonce de MM. Dufrocsnières & Pasquier.

L'empereur François-Joseph et l'Europe.

Tel est le titre sous lequel vient de paraître à Paris une brochure, à laquelle on attribuait d'abord la même origine qu'au fameux travail sur *le Pape et le Congrès*. Une note semi-officielle a démenti ce bruit ; mais si Napoléon III n'est pour rien dans l'inspiration de publiciste qui l'a écrite, on n'en affirme pas moins que son travail a été soumis en épreuves au cabinet de l'empereur, qui aurait indiqué officieusement quelques modifications qui ont été adoptées avec empressement. Dans tous les cas, ce qui précède suffirait pour donner à cette publication un intérêt de curiosité assez considérable pour que je ne craigne pas de vous en adresser une exacte et succinte analyse. L'auteur anonyme de la brochure l'*Empereur François-Joseph 1er et l'Europe* débute en ces termes :

"L'idée que le conflit austro-italien pourrait avoir, à la demande de l'Europe, une solution pacifique, a été accueillie avec une telle faveur, et fait chaque jour de progrès si rapides dans l'opinion, qu'il est temps de soumettre à une étude sérieuse ce projet éminemment populaire et qui justifierait également les leçons de l'histoire et les intérêts d'une saine politique.

"Il s'agirait pour le gouvernement de François Joseph d'adopter à l'égard de la *Vénétie* la sage résolution que Napoléon 1er prit à l'égard de la Louisiane, lorsque, reconnaissant l'impossibilité de conserver avec profit pour la France cette province, il en fit la cession en 1803 aux Etats-Unis, moyennant une indemnité de 80 millions.

"Depuis cette époque, le roi des Pays-Bas a fait à l'Europe le sacrifice de la Belgique."

Suit le développement de l'idée de cette dernière cession, quoique la comparaison puisse paraître exécutable, en ce sens que la Belgique n'a jamais commencé par demander son indépendance à la France et de la Vénétie, moyennant une juste indemnité, en adoptant de plein gré ce système, l'Autriche éloigne tous les dangers qui menacent l'Europe et qui éclateront prochainement.

"Reprendre la grande pensée de la Sainte-Alliance, sa reconstitution dans l'intérêt des peuples et des rois, sur des bases conformes à la force et à l'équité, en faisant, *quelles frontières actuelles de la France* et de tous les Etats de l'Europe deviennent aux yeux de tous, et pour jamais, sacrées et infranchissables; c'est là le seul moyen universel de salut pour les gouvernements ; c'est l'œuvre capitale du siècle."

Chapitre III : Qu'est-ce que la Vénétie aujourd'hui pour l'Autriche ?

Chapitre IV : Le détachement de la Vénétie peut-il soulever dans le cœur de François Joseph un sentiment autre que celui d'y tuer maître l'abandon de la Lombardie ? *Nullement*, car il ne s'agit pas d'un sacrifice *onéreux*, arraché par la victoire. Il ne s'agit pas non plus d'une province brisée, dont on fait tomber du front du jeune empereur une couronne vieille deux siècles.

Chapitre V : Quel profit, dans l'état présent des choses, l'Autriche peut-elle espérer tirer de la Vénétie ?

Chapitre VI : *Si l'Autriche se dessaisissait purement et simplement de la Vénétie, elle ne perdrait point et réaliserait au contraire une forte économie.*

Chapitre VII : Autant l'Autriche a d'intérêt à détacher la Vénétie du corps de l'empire, autant l'Italie est intéressée à la rattacher.

Chapitre VIII : Examen des conditions et du caractère de la transaction à intervenir entre les parties.—Fractions dans le trésor autrichien d'une somme de quelques centaines de millions. —Intervention de toutes les puissances sans exception ; leur concours direct, actif, conventuel à la transaction en un pacte spécial, ou par convention du bien public, *ex une trêve de Dieu*.

Chapitre IX : Le refus d'intervention des puissances dans le sens du rachat n'est pas à craindre.

Chapitre X : Un avenir prochain va créer des exigences plus impérieuses. *A aucune époque, l'Europe ne s'est tenue menacée d'un cataclysme comparable à celui que va sortir avant quatre mois de l'état de l'Italie.*"

Chapitre XI : "Le rôle que les finances sont appelées à remplir, par rapport à l'accomplissement des grands devoirs de justice, qui font la grandeur et la vraie prospérité des sociétés, est aujourd'hui apprécié de tous."

Chapitre XII : "Avantages immenses que les rentiers du monde entier pourraient retirer de la cession de plein gré et à prix d'argent de la Vénétie par l'Autriche à l'Italie.

Chapitre XIII : Tableau désastreux des finances autrichiennes.

Chapitre XIV : "L'affranchissement de l'Italie lève des sympathies universelles ; et partout le bon sens dit que 900 *millions* donnés par les Italiens à l'Autriche au moyen d'un emprunt garanti par toutes les puissances, et qui ne ferait courir de risques à aucune, assurerait unieux l'indépendance des Etats, que 900 millions bien plus sûrement les frontières de leur nouvelle patrie, que tous les traités couchés entre les deux gouvernements avec ou sans indemnité, après une lutte sanglante."

L'auteur se résume :

"Le rachat de la Vénétie est la seule solution efficace, raisonnable, humaine de la lutte.

"Nous espérons que, lorsque la discussion aura permis à chacun d'apprécier tous les avantages de cette transaction, il se formera dans tous les pays une explosion de vœux publics qui obligera les gouvernements à s'entendre ; et la guerre d'Italie se terminera comme celle de Crimée par l'accomplissement de cette parole, qui est l'expression vivante de la civilisation moderne :

"Ce ne sont pas les armées, c'est l'opinion qui remporte la dernière victoire !"

Indépendance belge.

Chine.

Une correspondance de Chine donne les détails qui suivent sur la prise du palais de l'empereur :

Une description du palais d'été a été donnée dans le récit de l'ambassade de lord Macartney et de Staunton, et dans d'autres ouvrages sur la Chine ; mais aucune plume ne saurait décrire les scènes qui s'y sont passées durant ces deux derniers jours. Tout était permis. Les salles publique de réception, les chambres à coucher officielles et particulières, les antichambres, les boudoirs et les autres appartements ont été impitoyablement saccagés ; les articles d'ameublement et ceux de fabrique étrangère trouvés trop embarrassants pour être emportés ont été brisés ; les ornements en porcelaine, en vieille laque, les pierres précieuses, les jars, les horloges, les montres et autres pièces de mécanique, ainsi que les meubles et les rideaux n'ont pas échappé à la destruction. Il existait d'immenses garderobes d'objets de toilette, des vêtements brodés de soie et d'or, d'après le modèle du dragon impérial, des bottes, des coiffures, des éventails, etc. De tout, toutes les chambres regorgeaient de ces richesses, sans parler des magasins encombrés de soieries en pièces. Un objet, qu'on peut estimer à 20 ou 30 dollars pièce, a été brisé parce qu'il s'en trouvait de 70,000 à 80,000 pièces, dont ces centaines qui été foulées aux pieds ; les tentures ont été couvertes, et les hommes se les jetaient les uns aux autres, en se battant pour toute leur charge. On s'en servait comme de cordes pour assurer les fardeaux de butin amoncelés dans les charrettes. Au camp français, on voyait un amas, et les soldats ont fait usage de ces étoffes pour confectionner des tentes, des lits et des couvertures.

"Hier, dans l'après-midi, une bande de français armés de cannes, pénétra dans les appartements, afin de briser de qui restait : glaces, écrans, lanternes, etc. etc. On dit qu'ils ont agi ainsi pour venger les traitements barbares que les Chinois ont fait subir aux prisonniers de leur nation.

"Un coffre fort, contenant une grande quantité de lingots d'or et d'argent monnayé, est placé sous la garde de plusieurs sentinelles. Ce trésor sera partagé entre les Français et les Anglais.

"La valeur totale des objets détruits représentera un fort à-compte de l'indemnité demandée au Chinois.

"Dans l'une des salles d'attente de la chambre à coucher officielle, au palais d'été, on a trouvé le traité de Tien tsin, en anglais et en chinois, signé par lord Elgin. Il avait été jeté sur le parquet par quelqu'un, et était à demi enfoui dans d'articles brisés, jusqu'à ce que son papier, de fabrication anglaise, ait attiré l'attention de quelqu'un qui l'a découvert.

"Un ordre du jour du commandant en chef anglais avait ordonné que tous les articles pris par les officiers et les hommes seront publiquement vendus à l'encan, le bénéfice de la vente, ce qui fut fait. On permis à chaque individu d'avoir les objets qu'il avait apportés évalués par lui-même, avec le choix de les prendre ou de les laisser. Une quantité de magnifiques curiosités et souvenirs ont été ainsi obtenus à un prix nominal. La vente a produit $32,000, sommes qui doivent être montant du tribut, évalué à $61,000, seront divisés en argent surtout les soldats.

"Le commandant en chef et les officiers généraux ont réclamé leur droit de prise. Une large part de grande valeur a été offerte au commandant en chef par l'armée. Presque tous les articles ont été vendus à des prix très élevés, en ajoutant une valeur imaginaire à chaque objet, les acheteurs qui se pressèrent à la vente, au temple de Lamaserl, occupé comme quartier général, méritaient le pinceau d'un artiste. Les *fils célestes* Impériale avait rendu tout à montenu la place en bon état, il aurait été vendu pour une somme énorme, les trois quarts étant été détruits en pris par les Français.

"Tous ceux du palais se trouvent dangereux et ont été tués ou ont disparu.

"Les femmes et les enfants, au nombre de trois à quatre cents grandeur et tous habitants du palais en pierre. Plusieurs chemins pavés par-dessus, et jouge au dehors se trouve le camp français, à côté de deux grands dragons."

Un autre correspondant écrit du palais d'été :

"Aucune description ne saurait donner une idée de la splendeur de cette résidence. Imaginez-vous des palais, des temples, des jardins, des parcs, pelouses et cours, entourés d'un mur de quatre à cinq milles de circonférence. Le trésor de l'empereur est magnifique bon bois rempli, et les appartements brodés de dragons d'or, sont l'objet de l'admiration générale. Chaque salle et chambre intérieure est convenablement garnie, et les rouleaux de soie, satin et crêpe, tous d'une fabrication splendide, ont fourni des échappes et des turbans aux soldats français, qui également avait adopté notre costume sous ce rapport. Les vases en pierre de jade et les porcelaines sont d'une grande richesse, quelques vases de Sèvres, style Louis XIV, auraient réjoui les yeux d'un amateur de curiosité, et une épée portant les armes de la Grande Bretagne, ornée de pierres précieuses et évidemment antique, a donné lieu à quelque spéculation. Le dernier traité de Tien-tsin a également été trouvé et l'immense quantité d'objets de toute sorte rend le choix presque impossible. On aura quelque idée de la profusion des soieries par le fait que les vieux vases et statues portaient de riches draperies en soie et en satin. Toutes les dames avaient disparu ; mais leurs petits chiens japonais ressemblant quelque peu aux épagneuls *king-charles*, couraient partout dans un état désespéré. M. Wade s'est assuré quelques livres et documents de prix, sans doute pour en faire don au Musée Britannique.

ITALIE.— Nous trouvons dans les derniers journaux européens que nous avons reçu les télégrammes suivants :

Marseille, mercredi soir, 12 décembre.

On écrit de Palerme, le 7 : Le Conseil d'Etat a réclamé officiellement le maintien de lois latinotes pour la Sicile, jusqu'à la réunion du Parlement italien.

A Gaëte, le 6, le bombardement redoublait de vigueur. Dans la nuit, des boulets creux ont atteint plusieurs édifices, et même l'hôpital. La place a répondu avec énergie.

La Reine a parcouru les batteries. Le Roi a exigé que les habitants se tinssent dans les casemates.

De Naples, on annonce, le 8, que la France, l'Angleterre et la Russie ont invité le Roi François II à cesser une défense inutile.

Le Roi Victor-Emmanuel a désigné la division du général Cialdini pour occuper Rome après le départ du Pape. Le général de Sonnaz fut son adjoint.

A Gaëte, le 8, le bombardement redoublait de vigueur. Dans la nuit, des boulets creux ont atteint plusieurs édifices, et même l'hôpital. La place a répondu avec énergie.

La Reine a parcouru les batteries. Le Roi a exigé que les habitants se tinssent dans les casemates.

De Naples, on annonce, le 8, que la France, l'Angleterre et la Russie ont invité le Roi François II à cesser une défense inutile.

Le Roi Victor-Emmanuel a désigné la division du général Cialdini pour occuper Rome après le départ du Pape. Le général de Sonnaz fut son adjoint.

Un Anglais, qui est au service de Garibaldi, a été poignardé par les volontaires.

Marseille, mercredi soir, 12 décembre.

On annonce de Rome, le 8, que la colonne Masi a évacué Orvieto qui serait occupée par les Français.

Les zouvéomenis pour le service pontifical continuent avec activité.

La moitié des hommes de l'armée napolitaine, réfugiés sur le territoire romain, sont repartis. Le plupart ont rejoint les bandes insurgées dans les Abruzzes. Beaucoup d'officiers se sont ralliés au Roi Victor-Emmanuel.

Seize évêques, dans les Marches, dont cinq cardinaux, ont protesté contre les actes du commissaire piémontais.

Turin, mercredi soir, 12 décembre.

Une dépêche de Péronse, en date d'aujourd'hui, annonce que le marquis Pepoli, commissaire général du Roi dans l'Ombrie, a publié un décret qui supprime les corporations religieuses, à l'exception de quelques-unes qui ont bien mérité de la patrie.

Ce décret confie aux autorités de la province l'administration des caisses ecclésiastiques.

Par suite de la suppression des couvents, plusieurs des locaux qu'ils occupaient sont destinés à être convertis en hôpitaux et en écoles.

Des pensions sont accordées aux membres des corporations supprimées.

Une rente de 100 mille livres est affectée à l'instruction et à la bienfaisance dans l'Ombrie. L'excédant est destiné aux œuvres religieuses qui s'occupent d'instruction.

L'Agence Reuter a reçu des nouvelles de, Rome en date du 8.

Le général de Goyon quitend des ordres de Paris pour occuper Orvieto.

La bande du colonel Masi a envahi Ornano.

Mar. Le Monde s'occupe de la formation d'une nouvelle armée.

La réaction n'a pas été arrêtée dans les Abruzzes par les condamnations capitales.

NOUVELLES DIVERSES.

—On annonce de Madrid :

Le budget des dépenses a été voté aujourd'hui.

Le *Heraldo espagnol* annonce que le maréchal Narvaez s'est complètement retiré de la vie politique.

De terribles inondations ont eu lieu dans la province de Grenade. Plusieurs édifices publics ont été ébranlés à Santa-Fé. A Badajoz, un hospice s'est écroulé en tuant et en blessant un grand nombre d'enfants.

L'Espoir de Madrid dit que le chef du parti modé